

La baisse de la TVA sur l'électricité : une fausse bonne idée !

La baisse de la TVA sur l'électricité de 21 à 6% a été adoptée par le gouvernement fédéral ce vendredi.

Pour le MOC, cette baisse de la TVA sur l'électricité est une fausse bonne idée.

Premièrement, cette mesure va peser lourdement sur le budget de l'Etat. Même en prenant en compte les éventuels effets retours escomptés, on évoque un coût global de 500 millions d'euros pour la collectivité. Il s'agit là d'une perte de recettes conséquente alors que le gouvernement effectue des coupes budgétaires sévères dans toute une série de secteurs et que l'on évoque encore un effort de l'ordre de 8 milliards d'euros pour 2015.

Deuxièmement, si cette baisse de la TVA génère une baisse de l'inflation et en cela provoque un saut d'index, cela revient finalement à annuler les effets potentiellement bénéfiques en termes d'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs. Cela a donc toute l'apparence d'un marché de dupe.

Troisièmement, étant donné que la consommation d'électricité augmente avec le revenu, cette mesure est profondément injuste car elle va bénéficier essentiellement aux ménages les plus aisés. L'Institut pour un Développement Durable l'a bien démontré : les 20% de ménages les plus pauvres économiseraient 75 euros par an contre près du double pour les 20% de ménages les plus riches.

Quatrièmement, cette baisse de la TVA constitue un très mauvais signal en termes de consommation responsable de l'électricité dans un cadre de renchérissement continu de l'énergie. Cette mesure s'inscrit en porte à faux avec le projet de tarification progressive et solidaire de l'électricité qui devrait être mis en œuvre en région wallonne.

Le MOC tient à rappeler son option pour des mesures de relance sociales et durables, permettant à la fois de renforcer la compétitivité des entreprises et d'augmenter le nombre d'emplois. Dans cette logique, un soutien renforcé à des investissements en termes d'efficacité énergétique et à un plan en faveur de l'isolation des logements dégradés et donc énergivores, constituent une priorité alternative à cette baisse de la TVA sur l'électricité.

Christian KUNSCH,
Président du MOC